

---

## Ganterie de peau

BROCHURE JO 3139

IDCC 354

[Par arrêté portant fusion de champs conventionnels du 28 avril 2017 (JO, 10 mai 2017), la CCN est rattachée à la CCN des industries de la maro-

quinerie, articles de voyage chasse-sellerie, grainerie, bracelets en cuir. Ainsi, le champ d'application professionnel et territorial de la CCN est désormais inclus dans celui de la CCN « Maroquinerie : industries », dite CCN de rattachement, et les dispositions en vigueur de la CCN sont rattachées à la convention de rattachement.]

